

Les fraudes du Concours de l'internat

Le concours sera vraisemblablement annulé, mais la décision ne sera prise que demain sans doute

On attend avec une vive impatience la décision que doit prendre M. Daniélou, ministre de la Santé publique, au sujet des fraudes du concours de l'Internat.

M. Daniélou devait, avant de décider, présenter le problème au Conseil des ministres, ce matin. Or, ce Conseil a été reporté à demain. Dans la matinée, s'est tenu le conseil de cabinet ; à l'heure où paraissent ces lignes, nous ne savons pas encore si le ministre de la Santé publique a mis ses collègues au courant, mais, quoi qu'il en soit, nous croyons être en mesure de déclarer que le concours de l'Internat sera purement et simplement annulé.
